



**Rapport annuel 2021-2022
du conseil d'établissement de l'École polyvalente de l'Érablière**

Au nom de tous les membres du conseil d'établissement de l'École polyvalente de l'Érablière de Gatineau, c'est avec plaisir que nous vous transmettons le rapport annuel 2021-2022 qui résume nos activités de la dernière année scolaire.

Notre conseil a tenu 4 séances en format virtuel et 2 en présentiel avec quorum, dont les règles de fonctionnement sont révisées annuellement. Certaines décisions ont été traitées par voie électronique comme prévu dans nos règles de régie interne et en respect des consignes de la santé publique liées à la COVID-19.

Les principales résolutions approuvées au conseil ont porté sur la vie pédagogique, les services offerts aux élèves et l'adoption des budgets de l'école. Le conseil a discuté, approuvé ou adopté les sujets suivants :

- ⇒ Adoption de l'utilisation des mesures dédiées et protégées 2021-2022;
- ⇒ Adoption de la révision budgétaire 2021-2022;
- ⇒ Adoption des prévisions budgétaires 2022-2023;
- ⇒ Approbation des règles de régie interne 2021-2022;
- ⇒ Approbation du curriculum 2022-2023;
- ⇒ Approbation des règles de vie pour l'année 2022-2023;
- ⇒ Approbation de la liste des effets scolaires ainsi que des frais exigés aux parents pour 2022-2023;
- ⇒ Approbation des sorties éducatives des élèves.

*Le calendrier des étapes 2022-2023 sera présenté au nouveau conseil d'établissement qui sera formé en septembre 2022 à la suite de la consultation avec les enseignants.

Au terme d'une année marquée sous le sceau du changement et de l'adaptation, nous tenons à souligner l'engagement et le travail remarquable de l'ensemble du personnel de l'École polyvalente de l'Érablière envers la réussite éducative des élèves.

De plus, il est important de souligner le départ de Mme Rioux qui fut la directrice de l'école depuis les 7 dernières années. À la suite du départ de Mme Rioux, madame Valérie Carrier a assumé l'intérim à la direction de l'école. Enfin, monsieur Sylvain Dault-Lagacé assumera la permanence à la direction de l'école, et ce à compter du 1^{er} mai 2022.



L'École Polyvalente de l'Érablière a brillé à plusieurs niveaux, et ce grâce à la persévérance et l'investissement de l'équipe :

- Déploiement de La Cabane à titre de service de traiteur
- Nombreuses activités du comité alliées
- Récipiendaire au concours Force Avenir pour le projet *Queeration*
- 3^e place à la finale provinciale pour la Brigade culinaire
- Diner dans le noir afin de sensibiliser les élèves à la réalité des personnes non voyantes
- Le projet Érablisac et ses superbes créations
- Activités sportives avec le RSEQ (volley-ball, basketball, hockey, futsal, athlétisme)
- Projet des tables de pique-nique grâce au PGGR
- Stages en emploi pour les élèves de l'unité 6
- 30 heures de la faim
- Activité midi Open Mic
- Défi actif Pierre Lavoie
- La coop étudiante

De plus, des activités phares sont revenues en force et en format présentiel :

- Bal des finissants
- Soirée gala méritas
- Soirée d'accueil pour les futurs élèves de 1^{re} secondaire

Nous bonifierons cette offre dès septembre 2023!

Nous souhaitons souligner l'excellent travail de tous les membres de notre conseil d'établissement. Grâce à leur participation engagée et le respect des compétences de chacun, ils nous ont permis de prendre chacune des décisions dans l'intérêt de la réussite et de la persévérance de tous nos élèves. En ce sens, vous nous assurons que toutes les décisions du conseil d'établissement ont été prises dans le meilleur intérêts des quelques 1178 élèves qui ont fréquenté notre école.

Nous espérons le tout conforme à vos attentes et nous vous prions de recevoir, Mesdames, Messieurs, nos plus sincères salutations.

Nathalie Bacon
Présidente du conseil d'établissement
École polyvalente de l'Érablière